



Le Club des Entreprises de l'International
WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE

Dépassons nos limites >>>

33^{ème} CHALLENGE de l'INTERNATIONAL

REGLEMENT 2019

ARTICLE I - PRESENTATION

Pour la **33^{ème} année**, l'APEX organise le « **CHALLENGE de l'INTERNATIONAL** », à destination des **étudiants inscrits dans les filières d'enseignement supérieur de la Région Sud**.

Peuvent concourir, de manière individuelle :

- **Les étudiants de niveau bac+2 à bac+5**, ayant effectué une mission liée au commerce international, **dans le cadre d'un stage ou d'une mission en alternance, dans toute entreprise régionale, nationale ou étrangère**. Au moment de leur stage ou alternance, les étudiants doivent être inscrits dans une filière **régionale** d'enseignement supérieur.
- **Les jeunes diplômés** ayant effectué une mission à l'étranger au bénéfice d'une entreprise de la Région **dans le cadre d'un VIE (Volontariat International en Entreprise)**. Peuvent participer les VIE pouvant justifier d'au moins 12 mois d'affectation au 4 décembre 2019.

Les prix seront remis selon trois catégories :

- Catégorie **BTS/ Licences**
- Catégorie **M1/M2**
- Catégorie **VIE**

Objectifs de cette manifestation soutenue par de nombreux partenaires :

- **Récompenser** les meilleurs étudiants présentant leur rapport de stage ou d'alternance ainsi que les meilleures expériences de missions V.I.E
- **Encourager** l'insertion professionnelle des étudiants qui ont fait le choix de l'International
- **Valoriser** les filières de formation de la région Sud, spécialisées en Commerce International
- **Mettre en avant** les projets de qualité portés par les entreprises régionales qui ont accueilli un stagiaire ou un alternant



ARTICLE II – SELECTION DES CANDIDATS

Dans les catégories BTS / Licence et Master 1 / Master 2

1) Présélection par les professeurs et remise des dossiers

Chaque établissement de formation proposant un cursus relatif au Commerce International a la possibilité de présenter un ou plusieurs candidats. **A charge des professeurs de présenter uniquement leurs élèves les plus motivés.**

Les candidats sélectionnés par leur professeur remettront leur dossier à l'APEX **au plus tard le vendredi 27 septembre 2019.**

Ces dossiers seront envoyés en 4 exemplaires papier + 1 exemplaire au format PDF, aux adresses suivantes :

Par courrier : APEX, World Trade Center, 2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille

Par mail : a.barthelemy@club-apex.com et a.guivarch@club-apex.com

2) Présélection des meilleurs dossiers écrits

Les critères d'appréciation et de sélection des travaux sont les suivants :

- **Le plan d'actions**, faisant apparaître les objectifs et le descriptif de chacune des missions menées (note sur 20)
- **La valeur ajoutée de l'étudiant** et sa contribution à l'entreprise (note sur 20)
- **La méthodologie et la présentation écrite** (note sur 20)

Un premier Jury notera chaque dossier selon les trois critères susmentionnés, et une moyenne des trois sera effectuée, permettant ainsi un classement. **16 dossiers au maximum seront retenus**, soit :

- 8 dossiers niveau BTS/licence au maximum
- 8 dossiers niveau M1/M2 au maximum

Les candidats présélectionnés seront contactés afin de participer à la soutenance orale.

Composition du Jury de présélection :

- Représentants du COMITE PROVENCE CORSE DES CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France)
- Représentants de CCI INTERNATIONAL PACA
- Représentants de BUSINESS France
- Représentant de l'APEX



Le Club des Entreprises de l'International
WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE

Dépassons nos limites >>>

3) Sélection finale - soutenances orales (mercredi 6 et mercredi 13 novembre 2019)

Le Jury final sera composé d'un membre de chaque structure du Jury de présélection, de professionnels de l'International désignés par l'APEX et d'un représentant de la Région.

Chaque candidat présélectionné devra soutenir son rapport de stage ou d'alternance durant 25 minutes :

- **15 minutes de présentation** (5 min contexte et objectifs, 5 min missions et 5 min résultats)
- **10 minutes de questions** (présentations PowerPoint autorisées).

A l'issue de l'ensemble des soutenances orales, le Jury final statuera sur les différents candidats et récompensera au maximum 4 étudiants, les meilleurs de chacune des deux catégories. **4 prix BTS/licence et 4 prix M1/M2 seront ainsi attribués.**

Dans la Catégorie VIE

1) Envoi des candidatures

1. Les VIE devront faire acte de candidature **avant le 27 septembre 2019**
2. Les VIE inscrits devront faire parvenir leur dossier par mail **avant le 25 octobre 2019**

Les candidats seront jugés à travers une vidéo de promotion. Celle-ci mettra en avant l'expérience du V.I.E dans son pays de mission (les raisons qui ont conduit le/la candidat(e) à effectuer un V.I.E), les missions qui lui ont été confiées, les résultats obtenus, les leçons tirées de cette aventure humaine, culturelle, et professionnelle.

Le/La candidat(e) pourra aborder les thèmes qu'il/elle souhaite. Voici quelques suggestions :

- l'intégration : adaptation du V.I.E à l'environnement de l'entreprise et l'intégration locale;
- la performance : rôle du V.I.E dans les résultats obtenus par l'entreprise;
- l'innovation : contribution du V.I.E dans l'innovation de son entreprise;
- l'esprit d'entreprise : initiatives prises au quotidien par le V.I.E pour le développement de son entreprise.
- Anecdotes interculturelles...

2) Sélection des lauréats

1. Répartition des dossiers entre les différents membres du Jury
2. Notation des dossiers par les membres du Jury, selon la grille Business France
3. Centralisation des notes par l'APEX, édition du classement

Jury Grand Prix V.I.E Paca – 8 partenaires associés : Business France / APEX / IMED / Club VIE / Région Sud / CCEF / CCI International / Direccte



ARTICLE III – CONDITIONS DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

1) Présentation des dossiers

Dans les catégories BTS / Licence et Master 1 / Master 2

- Le rapport transmis peut être celui rédigé dans le cadre du stage ou de l'alternance de l'étudiant.
- Chaque candidat pourra joindre à son dossier tout document qu'il jugera utile pour la bonne appréciation du Jury. Cependant, les annexes volumineuses (ex : plaquettes entreprises, catalogues produits, outils de communication) ne doivent pas figurer dans le dossier. Elles pourront en revanche être présentées au Jury lors de la soutenance orale.
- Lors de la transmission de son dossier, chaque candidat devra **obligatoirement** :
 - joindre son attestation de stage ou d'alternance,
 - **indiquer adresse postale, email et numéro de téléphone afin d'être joint par le secrétariat du Jury**
 - mentionner le nom, l'adresse mail et le téléphone de son maître de stage ou d'alternance afin qu'il soit invité par l'APEX à la cérémonie de remise des prix.
- Tous les éléments de candidature (rapport, annexes, attestation de stage ou d'alternance, informations de contact) devront être assemblés dans **un seul et même dossier relié** (pour l'envoi par courrier) et dans **un seul et même fichier PDF** (pour l'envoi par mail).
- La remise de la version PDF du dossier ne se fera pas par clé USB, mais par mail, ou, si le fichier est trop lourd, par Wetransfer (<https://wetransfer.com/>) ou une autre plateforme de transfert de fichiers volumineux.

2) Confidentialité

Le contenu du rapport ne sera accessible qu'aux seuls membres du jury et de l'APEX (équipe permanente).

Dans la Catégorie VIE

Le dossier complet devra comporter :

- Le CV du candidat faisant foi de son expérience V.I.E
- Une évaluation de son responsable de mission (en anglais ou français)
- La vidéo de promotion, **de 3 à 5 minutes maximum**. Les candidats devront s'assurer que les supports soient libres de droits à l'image et au son.

La remise du dossier se fera uniquement par mail et/ou par Wetransfer (<https://wetransfer.com/>) ou une autre plateforme de transfert de fichiers volumineux.



Le Club des Entreprises de l'International
WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE

Dépassons nos limites >>>

ARTICLE IV – REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats se fera le **mercredi 4 décembre 2019** lors d'une soirée de remise des prix, en présence de tous les partenaires du Challenge de l'International.

Le montant ou la valeur des prix est la même pour les 2 catégories BTS/licence et M1/M2.

Pour chaque catégorie BTS / Licence et Master 1 / Master 2

1er Prix : 1500 € remis par la REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (soit 3000€ pour les 2 catégories)

2° Prix : 1000 € remis conjointement par l'APEX et le COMITE PROVENCE-CORSE DES CCEF : (soit 2000€)

3° Prix : 700 € remis par la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (soit 1400€)

Prix Coup de Cœur : un billet d'avion moyen-courrier remis par AIR FRANCE (soit 2 billets d'avion) et **250€ remis par BPI** (soit 500€)

Pour tous les lauréats : un coffret de parfums CORANIA.

Pour les 1^{ers} prix de chaque catégorie : des bons d'achats HOM.

Pour la catégorie VIE

1er Prix : 1500 € remis par la CMA CGM

2° Prix : 1000 € remis par le COMITE PROVENCE-CORSE DES CCEF :

3° Prix : 1 billet d'avion Moyen-courrier offert par Air France

Certains prix, sous réserve de validation, sont susceptibles d'évoluer.